



Date : Wednesday 29 October 2008
Mercredi 29 octobre 2008

Title/Titre : Traceability and standards relative to BIB packaging
Traçabilité et normalisation des emballages BIB

**Speaker/
Intervenant :** Jean-Luc Viruéga (JLV Conseil, France)
JLV Conseil





Plan :

- Qui suis je ?
- La traçabilité des emballages BIB
- Quelle normalisation ?
- Des perspectives de développement





Qui suis je ?

Docteur - Ingénieur en Génie industriel - INPG

- Expert en traçabilité, Traçabiliticien ®
- Consultant scientifique et technique du salon Traçabilité 2004 (CNIT, La Défense)
- Articles et interviews dans des revues professionnelles et scientifiques
 - Ouvrage aux éditions d'Organisation en 2005
 - Conseiller rédactionnel du traité traçabilité aux éditions techniques de l'ingénieur
- Expert OSEO, Commission Européenne et ONUDI
 - Membre invité du CNA au sujet des règlements CE 178/2002 et "paquet hygiène"
 - Membre invité à l'AFNOR pour l'ISO 22 005
- Former
 - Formation supérieure : MCF associé à l'université des Sciences à Montpellier
 - Former les utilisateurs, les développeurs et les responsables
 - Formations au sujet de la traçabilité des produits vinicoles
- Accompagner
 - Développement d'un système de traçabilité
 - Aide à la décision : interface
 - Rédaction des documents du système de traçabilité
- Expertiser
 - Diagnostic de votre organisation
 - Tests de traçabilité





La traçabilité des emballages BIB

- L'emballage était considéré comme un **support de traçabilité** de l'aliment,
 - le numéro de lot est inscrit sur l'emballage
- Depuis le 1er Janvier 2005 **obligation de traçabilité des aliments** dans la CE
 - Règlement CE 178/2002
- Depuis le 27 Octobre 2006, **obligation de traçabilité des emballages et matériaux en contact avec les denrées alimentaires** dans la CE
 - Règlement CE 1935/2004





La traçabilité des emballages BIB

- **Pourquoi ?**

- Parce que l'emballage est à la fois :
 - une protection :
 - risque de non conformité
 - **et une source de risque** :
 - risque de non conformité

- **L'obligation de traçabilité des aliments est dans le registre de la sécurité des aliments**

- Doit permettre un retrait / rappel précis et ciblé (CE 178/2002)

- Donc l'emballage BIB est un **nouvel ingrédient du produit fini !**

- L'emballage BIB est donc à tracer
 - en Europe
 - et ailleurs....
 - ISO 22 000, IFS et BRC par exemple





La traçabilité des emballages BIB

- **Comment ?**

- En appliquant **les mêmes principes que pour un aliment**
- Une décomposition en "ingrédients"
- Des liens entre ces ingrédients et le produit fini
- Un identifiant du produit fini
- Des identifiants des ingrédients
- Un historique de réalisation :
 - des paramètres de process
 - des contrôles qualité
 - des certificats d'analyses
 - l'identité des fournisseurs
 - l'identité des clients
- Un archivage des données
- Un système d'information pour rechercher





Quelle normalisation ?

- La normalisation de la traçabilité des emballages BIB
 - 2 axes :
 - le système de traçabilité
 - les données de traçabilité d'un emballage BIB
 - **Le système de traçabilité**
 - Doit comporter des **procédures**
 - Définissant les actions à mettre en place :
 - pour **tracer** les emballages BIB au cours de la fabrication
 - pour **rappeler / retirer** ces emballages en cas de non conformité
 - **Les données de traçabilité d'un emballage BIB**
 - Qui apparaissent sur le produit fini
 - **Doivent être définies dans le cahier des charges** de l'emballage
 - Devront être **standardisées**
 - **Dans le fond et dans la forme**
 - Car ces données sont nécessaires à l'utilisateur pour sa propre traçabilité





Des perspectives de développement

- Un exemple de normalisation d'un système de traçabilité :
 - la norme ISO 22 005:2007
- Une voie de développement serait d'inclure la traçabilité dans :
 - *"le guide des bonnes pratiques pour le conditionnement du vin en BIB"*
 - et
 - *"les spécifications techniques de l'emballage BIB pour le vin"*
- L'emballage BIB est :
 - un produit complexe composé de beaucoup d'ingrédients,
 - donc à considérer comme un produit alimentaire
- Utilisons alors la méthode HACCP pour définir le système de traçabilité adapté aux risques de ce produit, car :
 - un système de traçabilité est un outil de gestion des risques
- **Merci de votre attention**

